



Règlement financier 1^{ère} – Terminale

Tarifs 2020-21

Annexe à la convention de scolarisation

L'inscription d'un enfant dans l'Établissement Marie Pila suppose l'acceptation du présent règlement financier.

Les modalités de facturation et de règlement sont détaillées ci-dessous.

	Tarif (10 mensualités)	Tarif famille nombreuse (*) (10 mensualités)
Contribution (**)	109 € Normal 125 € Solidaire 99 € Minoré	92 €
Internat Garçons Avec cafétéria Site de Saint Joseph (pension complète)	370 €	
Internat Filles (***) Avec cafétéria Site de l'Aqueduc (pension complète)	322 €	

(*) Le "**Tarif famille nombreuse**" est accordé aux familles à partir de 3 enfants dans les Établissements de Carpentras sous tutelle de Notre-Dame de Vie : Marie Pila, Les Chênes.

Si un des enfants est scolarisé aux Chênes, la demande doit être faite dès la rentrée par la famille (imprimé à se procurer à l'accueil).

(**) Cette contribution reste due même si des mesures de confinement empêchent en partie ou totalement la tenue des cours en présentiel

(***) Pour les **filles internes**, prévoir une contribution supplémentaire de l'ordre de 120 € pour les transports entre l'internat et le site de Saint-Joseph (à verser en juillet à Trans' CoVe).

**Les tarifs indiqués tiennent compte du calendrier
ainsi que des dates de sortie des élèves en fin d'année scolaire.**

I. Facturation

Modalités de règlement

- ♦ Le règlement par **prélèvement** est préférable. Il s'effectue de la manière suivante :
1^{er} prélèvement forfaitaire de 70 € le 5 septembre (sauf internes : 300 €). Il est suivi de 9 autres prélèvements le 5 de chaque mois. Ces prélèvements tiendront compte du régime de l'élève : externe, demi-pensionnaire, interne.
- ♦ Les règlements par carte bancaire depuis Ecole Directe, par chèque (à l'ordre de : **Association Marie Pila**) ou par espèces sont également acceptés.

Attention

La facture est disponible sur **Ecole Directe** dans la deuxième quinzaine de septembre. **Cette facture est la seule de l'année.** Un échéancier indique le montant et les dates des 10 prélèvements.

En cas de règlement par chèque ou espèces, ceux-ci devront être effectués en début de chaque trimestre (Octobre – Janvier – Avril).

2. Acompte et caution

L'acompte versé au moment de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant est déduit de votre facture.

En première et terminale, les élèves seront équipés de tablettes et manuels numériques. Des indications seront données à la rentrée.

3. Autres frais

➤ **Cafétéria**

La carte d'accès au système de restauration s'appuie sur un compte prépayé que l'on peut créditer par paiement en ligne sur Ecole Directe ou bien à l'accueil de l'Établissement (en espèces ou par chèque). Seules sont débitées les prestations consommées.

En cas d'allergie constatée par un allergologue, un dossier de P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) doit être demandé à l'Établissement. Si l'élève doit apporter son panier-repas, une participation de 20 € / mois sera facturée.

➤ **Internat**

L'internat des garçons se situe sur le site de Saint-Joseph, 105 rue Duplessis.

L'internat des filles se situe sur le site de l'Aqueduc, 459 avenue Jean Moulin.

Le tarif comprend l'hébergement en chambre, le petit-déjeuner, la demi-pension du midi et du soir, le goûter et l'étude surveillée.

➤ **Association Sportive**

Les activités sportives de l'Association sont assurées par les professeurs de sport de l'établissement et ont lieu dans l'établissement. La cotisation de 30 € par an (montant précisé à la rentrée) couvre une partie des frais de transport liés aux compétitions.

➤ **Abonnement Kwyk**

Pour les élèves qui ont spécialité ou option mathématique, le site pédagogique « Kwyk » permet à chaque élève de faire des exercices autocorrigés, de s'évaluer, de progresser à son rythme et de bénéficier de tutoriels de façon autonome. Le suivi est personnalisé de la 6ème à la terminale ; il permet également de revoir des notions de l'année précédente, et de réviser avant la rentrée suivante puisque l'abonnement est valide de la rentrée au 31 août. L'abonnement de 10€ par an est porté directement sur la facture.

➤ **Sorties scolaires, activités**

Si des sorties ou des activités sont proposées au cours de l'année, le règlement se fera directement en classe.

➤ **Cours de langue facultatifs**

Une préparation aux examens de Cambridge est dispensée par des enseignants rémunérés par l'Établissement.

Tarifs (sur la facture) :

- Cambridge : 130 € / an pour 1h par semaine (*prévoir 120€ à 200€ en plus pour l'inscription aux examens, à verser directement au Wall Street Institute dans le courant de l'année*).

➤ **Sciences :**

- En 1^{ère} spécialité SVT, un stage de géologie sera organisé durant le 1^{er} trimestre. Le coût serait autour de 230 €.
- D'autres stages scientifiques sont actuellement à l'étude

4. Possibilité d'aide financière

- **Bourse nationale de Lycée** : renseignements à demander au secrétariat en mars.
- **Aides de l'Établissement** : en complément des Bourses nationales, il existe des possibilités d'aides de l'Établissement en cas de difficultés professionnelles (perte d'emploi, ...) ou autres. S'adresser au Service Facturation pour demander un dossier.

5. Association des Parents d'Elèves (APEL)

Une présentation de l'APEL est incluse dans le dossier d'inscription / réinscription, ainsi qu'un formulaire à compléter. En cas d'adhésion, la cotisation sera portée automatiquement sur la facture.

Le montant pour l'année scolaire 2020-21 est de 22 € par famille.